



# Travaux sur le viaduc de l'A 15 : usagers, unissez-vous !

Pour défendre leurs intérêts, la patronne du département appelle élus, entreprises, associations et riverains à se constituer en collectif.

## ARGENTEUIL

PAR MARJORIE LENHARDT

### FACE AUX GRANDES DIFFICULTÉS

de circulation engendrées par les travaux sur le viaduc de Gennevilliers, la présidente du conseil départemental appelle à la création d'un comité de défense des riverains et des usagers de l'A 15. Pour se faire, Marie-Christine Cavecchi convie élus, entreprises, associations et riverains à une réunion constitutive de ce collectif, mercredi prochain\* à l'hôtel du département à Cergy.

A la suite de l'effondrement d'un mur de soutènement du viaduc, la circulation ne s'y fait plus que sur deux voies au lieu de quatre, dans le

sens province - Paris. Ce qui engendre d'importants ralentissements aux heures de pointe et un certain nombre de nuisances pour les communes voisines concernées par le report de trafic depuis plus d'un mois. De plus, la situation ne reviendra pas à la normale avant le début de l'année de 2019.

**« CELA ALIMENTE UN PROFOND SENTIMENT DE RELÉGATION »**  
**MARIE-CHRISTINE CAVECCHI**  
**PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT**

Selon Marie-Christine Cavecchi, « cela alimente un profond sentiment de relégation » pour le département. Elle considère que les transports collectifs ne peuvent constituer une « alternative satisfaisante » puisque les lignes RER et Transilien sont

déjà, en plus des grèves, vétustes et d'ordinaire saturées.

« Ça peut entraîner des entraves au bon fonctionnement des services publics dans les secteurs touchés et désorganise la vie de nos entreprises », ajoute-t-elle.

Le viaduc de Gennevilliers est en effet un axe particulièrement stratégique pour les particuliers mais pas seulement, puisqu'il est l'un des seuls à relier le département à Paris. Il est emprunté par 180 000 véhicules par jour et notamment par des ambulances du Samu pour les urgences absolues conduites dans des hôpitaux parisiens.

\* Réunion à 20 h 30 au 2, avenue du Parc, bâtiment F, salle nord. Inscription : [communication@valdoise.fr](mailto:communication@valdoise.fr).